



RÉÉ

Dédicacez la prochaine « Daf » et permettez sa diffusion
au plus grand nombre. Réservation: dafchabat@gmail.com

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

MARCHER A CONTRE COURANT

« **Vois, Je place devant vous aujourd'hui :
une bénédiction et une malédiction** » (Dévarim (1;27))

La question que de nombreux commentateurs posent à propos de ce verset concerne le changement de personne effectué, du pluriel au singulier, dans les premiers mots du verset. En effet, au début nous lisons « Vois » et peu après : « devant vous ». Or en toute logique il aurait dû être écrit « vois » et « devant toi » ou « voyez » et « devant vous ». C'est ainsi que tout le monde écrit et c'est ainsi que nous devons donc écrire. Certes, mais ces règles d'accord ne concernent pas Le Créateur du monde Qui a de nombreux enseignements à nous transmettre dans chaque mot de Sa sainte Torah.

Revenons cependant au sujet de faire comme tout le monde, de manière générale. Lorsque l'on se pose la question de savoir pourquoi nous agissons comme ceci ou comme cela, la réponse est très souvent : « parce que tout le monde agit ainsi. » Nous suivons en effet tous le courant, si tout le monde le fait, c'est que c'est la bonne manière d'agir.

Essayons d'analyser pourquoi nous avons cette forte tendance à suivre la majorité. Qu'est-ce que cela signifie ? Et, est-ce vraiment le bon choix ?

Dans l'accomplissement d'une halakha, la Torah nous dit toujours de suivre l'avis de la majorité des décisionnaires. Mais ici nous parlons de Posskim, de Sages, de personnes aptes à nous orienter correctement et



non de gens qui utilisent la voix du plus grand nombre pour nous faire adopter un comportement contraire à ce qu'il nous est permis de faire. Si nous Juifs, avons accepté cette loi qu'il faut toujours suivre la majorité, en tant que peuple à démographie faible, nous aurions tous, 'Hass ve chalom effectué une conversion au christianisme ou à l'islam, afin de nous fondre dans la masse. C'est d'ailleurs ce que beaucoup d'entre nous font sans aller toujours jusqu'à se convertir D. merci, et le simple fait que nous suivions le calendrier chrétien le prouve, qui ne correspond à rien selon la Torah.

Voici un exemple : Une personne doit louer une voiture, elle fait appel à une compagnie de location qui lui propose un certain prix pour une petite voiture assez modeste. Tout-à-coup un homme s'approche de lui, et lui propose une solution de covoiturage, dans un véhicule beaucoup plus confortable et surtout à un prix nettement plus intéressant.

Notre homme s'intéresse bien sûr immédiatement à cette offre alléchante, mais après quelques questions, il s'aperçoit que le chauffeur de ce véhicule ne va pas du tout dans la même direction que lui, l'un va vers l'Est tandis que l'autre doit se diriger vers l'Ouest.

Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

DOIT METTRE LES TEPHILINES DANS TOUTES LES SITUATIONS ?

Dans la première montée de notre Paracha est indiquée la manière dont le Clal Israël doit conquérir la terre de Canaan. Il s'agit surtout d'anéantir et de détruire tous les lieux d'idolâtrie qui existaient en Terre Sainte. Et au détour des versets on apprend aussi qu'inversement, il existe un interdit de faire de même par rapport à la Thora. Il est écrit: « Lo Taasoun Ken L'Hachem EloKéh'em » (Réé 12.4): Tu ne feras pas pareillement à ton D.ieu. Le commentateur Rachi explique à partir de ce verset qu'il y a un interdit d'effacer le Nom d'Hachem. Par exemple si on écrit le nom d'Hachem comme il est mentionné dans la Thora ou dans le Sidour et ce, même en français, il sera défendu de l'effacer ni de le raturer. La raison en est qu'il est saint.

Une intéressante question a été posée à ce sujet aux Posquims/ décisionnaires de la génération précédente. Dans le cas où un malade est soigné dans le service des maladies contagieuses d'un hôpital, est-ce qu'il pourra mettre les Téphelines durant le temps de son hospitalisation? L'enjeu de la question est qu'avec l'aide du Ciel le malade sortira rétabli de son mal, cependant les autorités médicales brûleront TOUTES les affaires lui ayant appartenu de crainte que la maladie ne se propage! Donc est-ce que notre homme pourra mettre ses Téphelines sachant qu'en fin de compte ils seront brûlés?! Deux grands Posskim d'avant-guerre le Hazon Nahum et le Dovev Mécharim (siman 99) tranchent qu'il est interdit de mettre les Téphelines dans de telles conditions. La raison est que dans notre Paracha il est marqué l'interdit « Tu ne feras pas ainsi vis-à-vis d'Hachem! ».

Pourtant un autre Possek le Imré David tranche lui, positivement. L'enjeu de la question est de savoir si lorsque les autorités de l'hôpital brûleront

tous les objets du malade est-ce que l'action est directement imputable au malade ou non?

On s'explique; la Guémara dans Chabat

120 apprend de notre Paracha que

c'est précisément lorsque

l'homme fait l'action d'effacer

le Nom d'Hachem qu'il y a

AVERA. Mais si l'action est

INDIRECTE alors la faute n'a

pas la même gravité. En langage

Talmudique cela s'appelle

GRAMA/action indirecte. Le sujet est complexe, mais un des

Rabanims rapporte comme preuve l'exemple d'Elicha Baal Kanfaim (dans

Chabat 130). C'est un Tsadiq qui décide malgré l'interdiction formelle

des romains de mettre ses Téphelines. Or il sait pertinemment que si les

autorités l'attrapaient, ils détruiraient les précieux Phylactères! Et la suite

est connue, c'est que lorsque la police romaine l'attrapa, ses Téphelines se

transformèrent en... ailes d'oiseaux!! Au-delà du miracle, on voit qu'Eli-

cha a mis les phylactères au risque de se les voir confisqués et détruits.

Donc on pourrait apprendre d'ici que l'action des romains (la destruction

des tephilines) n'est pas imputable à Elicha.

D'autres preuves sont rapportées ici et là, mais finalement le Dovev Mé-

charim conclura qu'il est préférable que notre malade ne porte pas les

Phylactères tout le temps de son hospitalisation pour ne pas en venir à

une désacralisation du Nom Divin qui y est contenu.





Pourquoi les grandes vacances ont-elles lieu en cette période entre les mois d'Av et d'Elloul ? Elles auraient pu tomber à 'Hanouka ou à Pessa'h...

Il est écrit dans notre paracha : « **Banim atem lachem/vous êtes des fils pour D.ieu** » (Dévarim 14:1). Essayons de comprendre cette notion de « banim ». **Que signifie être les enfants de Hakadoch Baroukh Hou ?**

La Guémara (Baba Batra 10a) nous donne quelques précisions à ce sujet :

« **vous êtes appelés fils et vous êtes appelés serviteurs ; lorsque vous faites la volonté de D.ieu, vous êtes appelés des fils, mais lorsque vous ne faites pas la volonté de D.ieu, vous êtes appelés des serviteurs.** » fin des paroles de la Guémara.

Dans un premier temps, il faudrait essayer de comprendre cet enseignement de la Guémara. A première vue, cela ne semble pas très logique. En effet, **que je fasse Sa Volonté ou pas, cela change-t-il quelque chose si je suis son fils ?** Et dans le sens inverse, pourquoi serais-je appelé serviteur si je ne fais pas Sa volonté ?!

Il aurait été **plus logique d'écrire ces deux informations dans le sens inverse** : si tu fais Sa volonté tu es appelé Son serviteur, mais si tu ne fais pas Sa volonté, tu es appelé Son fils. Car que l'on veuille ou non, **un fils reste un fils** ; ferait-il les plus grandes sottises, il restera à jamais Son fils, contrairement à un serviteur.

Pour mieux comprendre la Guémara, **il faut procéder à une lecture plus attentive du mot « volonté »**. Accomplir une volonté, c'est lorsque celle-ci n'a pas été demandée ou imposée par l'autre. Prenons un exemple : imaginez que votre père rentre à la maison après une journée de travail. Vous le voyez fatigué de sa journée. **Sans qu'il vous le demande, vous devinez qu'un bon café ou un grand verre d'eau fraîche lui ferait du bien.** En le lui apportant, **vous accomplissez sa volonté. Si, par contre, il vous le demande, cela devient obligatoire.** Ce n'est plus une « volonté », mais une obligation découlant des lois de Kiboud Av [respect du père].

Agissons ainsi avec notre Père, Hakadoch Baroukh Hou. Soyons comme des fils qui font **Sa volonté et pas comme des fonctionnaires** qui font le strict minimum (ce qui, pour certains et dans certaines situations, sera tout de même très bien ; chacun doit savoir où il se situe).

Pour revenir à la question posée initialement : « **pourquoi les grandes vacances tombent-elles en cette période ?** », essayons de définir les « grandes vacances ». C'est **une longue période où les enfants n'ont plus école**. Se trouvant à la maison du matin jusqu'au soir, ils sont en

mode « demandeur » : j'ai faim, fais-moi ci, achète-moi ça, je veux ça... Ils font des bêtises, se chamaillent, se salissent... Donc, en fonction de chaque situation, les parents doivent menacer, intervenir, sévir... Mais parfois, souvent même, on craque. Comme ce sont nos enfants, nous les connaissons bien ; nous savons qu'il y a parmi eux l'enfant calme, l'agité, le sensible, le lent, le malin... Chacun ne peut pas répondre aux mêmes exigences. Mais c'est surtout une période exceptionnelle de proximité entre les membres de la famille qui, pendant plusieurs semaines, vivent ensemble constamment.

Alors on essaie d'en profiter : on évite les punitions, on multiplie l'écoute et les récompenses, même si parfois...

Nous sommes à la veille du mois d'Elloul, la période des séli'hot. Nous allons demander à **notre Père, Avinou Malkénou, de nous pardonner, d'accepter notre Téchouva et nos Téfilot**, de nous inscrire dans le livre de la vie, de la santé, de la parnassa.... A plusieurs reprises, nous invoquons Hakadoch Baroukh Hou en tant que père. Mais pour appeler un père, encore faut-il être un fils...

Pendant les « grandes vacances », juste avant Elloul, les Séli'hot et Roch Hachana, nous allons demander d'être jugés comme des banim, des fils, et non pas comme des avadim, des serviteurs, car **la bienveillance d'un père envers son fils est incomparable.**

Les « grandes vacances » sont une période privilégiée pour nous faire prendre conscience des jours exceptionnels qui s'annoncent. En cette période, **nous allons jouer le rôle du père plus que jamais**, afin de mieux s'imprégner cette notion de « Rah'em av âl banim – la pitié du père envers ses enfants ». Forts d'avoir intégré cette notion, **notre travail du mois d'Elloul sera de jouer le rôle de l'enfant envers Hakadoch Baroukh Hou.**

Puisque durant la période des « grandes vacances », **nous avons ressenti ce qui est désagréable à un père**, nous pourrions aborder Elloul comme des enfants exemplaires, en essayant de parfaire notre comportement avec notre Père.

Si nous sommes Ses fils, Hachem connaît nos capacités et sait que nous ne pouvons pas tous répondre aux mêmes exigences. Toutefois, Il verra les efforts que nous avons investis pour améliorer notre comportement et notre relation avec Lui.

Profitez de cette période de proximité et de miséricorde avec notre Père, pour investir le maximum d'efforts et arriver méritants au jour du jugement.



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

L'EAU, UN APPORT ESSENTIEL

En raison de son importance vitale, l'eau se trouve à profusion à la surface du globe terrestre, et constitue plus de 70% du corps humain. Elle est primordiale pour le bon fonctionnement de tous les organes, en particulier les reins, responsables, entre autres, de l'élimination des déchets, de la fabrication de l'hormone permettant la formation de l'hémoglobine, de la cortisone, etc. Il faut absolument préserver les reins en buvant beaucoup d'eau, en consommant une nourriture appropriée, une surveillance de la tension artérielle et en s'abstenant de fumer.

De nos jours, avec la multitude des produits alimentaires industrialisés, une quantité considérable de déchets qui n'existaient pas auparavant pénètrent dans notre corps – comme ceux contenus dans le sucre, la margarine, les colorants alimentaires, les conservateurs, les fritures de toutes sortes, etc. C'est grâce aux reins que notre corps peut éliminer tous ces produits toxiques ainsi que les résidus de pesticides se trouvant sur les fruits et les légumes.

L'eau bue en quantité suffisante évite la formation de calculs rénaux. D'après les chercheurs, en buvant beaucoup d'eau, on pourrait même réduire de moitié les risques de cancer de la vessie qui est au quatrième rang chez l'homme. Jadis, on exerçait des métiers qui requéraient de gros efforts physiques qui donnaient soif, mais ce qui n'est plus le cas de nos jours. La majorité des personnes travaillent dans des locaux climatisés et risquent fort de se déshydrater si elles ne boivent pas avant d'en éprouver le besoin. Le Rambam dit : « Il faut boire seulement si on a soif », ce n'est pas valable aujourd'hui (les gens étant en majorité sédentaires). Il est donc important de boire pour préserver ses reins.

Vous connaissez certainement, la vie difficile que mène une personne dont les reins sont atteints et qui est obligée toute sa vie de faire régulièrement des dialyses. (Que D' nous en préserve).

Ainsi, celui qui pèse 60 kilos devra en boire entre 2,1 et 2,5 litres par jour, soit douze verres environ. Bien sûr, en cas d'activité physique intense ou de forte chaleur, il faut augmenter la quantité d'eau. L'eau du corps est éliminée sous forme d'urine et par la transpiration. Un manque d'eau, associé à une forte chaleur et à des efforts physiques intenses, peut entraîner des maux de tête, une déshydratation et un danger de mort immédiat. Pour savoir si on boit suffisamment, on peut mesurer la quantité d'urine éliminée au cours d'une journée : elle doit tourner autour de deux à deux litres et demi.

Boire abondamment empêchera aussi la phlébite ; pour éviter cette inflammation des jambes, il est important de ne pas rester assis trop longtemps les jambes repliées. Il faut se lever et faire un petit tour toutes les une ou deux heures.

Parfois, le manque de boisson peut même provoquer une sécheresse oculaire.

Avertissement aux mères : les nourrissons se déshydratent très vite ! Parfois ils sont entre la nourrice et la grand-mère, la voisine ou la baby-sitter, et perdent leur équilibre hydrique. C'est dangereux ! Par conséquent, vérifiez régulièrement qu'il boive assez et que la couche du bébé est suffisamment humide.



Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »
du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita
Contact ☎ 00 972.361.87.876



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

POURQUOI TANT DE FILLES POUR UN GARÇON?

Il y a 150 ans dans la ville de Tszan en Russie se trouvait un 'hassid marié depuis de longues années. Roch Hachana arriva et ce 'hassid pria à chaudes larmes d'avoir un enfant après de nombreuses années d'attente. Après l'intensité de ce jour solennel, il alla voir son rabbi et lui déversa son cœur. L'Admour de Tszan (le Divrei 'Haïm), voyant la sincérité de son 'hassid, lui promit un garçon. Notre homme, convaincu que la promesse se réaliserait dans l'année, alla enregistrer civilement son fils au nom de Itshak, même si sa femme n'était pas encore enceinte... L'année suivante, sa femme mit au monde...une fille. La joie était à son comble, mais notre 'hassid se demandait ce qu'il était advenu de la bénédiction de son rabbi. Les cinq années suivantes, ce 'hassid eut cinq



filles. Sa foi était toujours inébranlable, il était persuadé qu'il aurait un garçon. Au début de la sixième année, il eut un petit garçon. Il le nomma bien sûr Itshak. Encore fallait-il comprendre pourquoi la bénédiction du rabbi mit autant de temps à se réaliser ? Lorsque l'enfant eu 12 ans, l'armée russe débarqua à la porte afin d'enrôler le petit Itshak, âgé selon l'état civil de 18 ans... Apercevant un garçon qui était loin d'avoir 18 ans, ils estimèrent qu'une grosse erreur avait été faite et le supprimèrent définitivement du registre, ce qui l'exempta automatiquement du service militaire. Pas besoin d'expliquer pourquoi la bénédiction du Rabbi de Tszan mit autant de temps à se réaliser...



Découvrez les fiches pratiques



Téléchargez,
imprimez
partagez...
www.OVDHM.com



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

MARCHER A CONTRE COURANT (suite)

S'il n'avait pas vérifié ce « petit » détail, et qu'il ne s'était fié qu'au prix et au confort du véhicule, il aurait dû non seulement recommencer son voyage en sens inverse pour rentrer chez lui, mais il aurait aussi perdu l'argent donné pour ce covoiturage et dû repayer une location pour effectuer le voyage qu'il devait faire de toute façon ! Et qui sait, s'il aurait eu les moyens physiques et financiers de faire et refaire ce long et difficile voyage. La Torah nous met en garde : **« Vois, Je place devant vous aujourd'hui : une bénédiction et une malédiction. »**

Lorsque la Torah emploie le terme « vois », cela signifie qu'elle s'adresse à chacun d'entre nous personnellement. C'est vrai que c'est devant tout le monde, « devant vous » que Hachem a placé une bénédiction et une malédiction, mais chacun doit les accepter individuellement. Celui qui se laisse influencer par de mauvaises raisons témoigne de sa faiblesse physique ou spirituelle.

Afin de mieux comprendre notre sujet, le Rav Elyahou Abergel rapporte la halakha suivante du Choulkhan Aroukh (Yore Deah 59), que nous allons ensuite illustrer.

Un homme transporte des poules. Il passe un pont, sous lequel l'eau de la rivière s'écoule, lorsque subitement, l'une des poules tombe à l'eau du haut du pont à hauteur d'un mètre environ.

Selon la Halakha, une poule qui tombe sur le sol de cette hauteur, et qui a reçu un coup, doit subir des vérifications de tous ses membres, car l'on craint qu'à cause de la chute, l'un de ses membres ne soit cassé ou un tendon déchiré. Dans le cas de la poule qui tombe dans l'eau, nous allons observer l'après chute pour déterminer si des vérifications seront nécessaires ou non.

Si la poule, après sa chute, descend la rivière au fil du courant, alors cette poule aura besoin d'une vérification. Le fait qu'elle se laisse emporter par les flots révèle qu'elle a sans doute un problème physique. Cette poule subira donc une Che'hita sans berakha, car si l'on décelait une fracture ou autre, la berakha aurait été dite en vain.

A présent, **si cette poule nage à contre-courant** et essaie à tout prix de remonter le fleuve, elle subira une Che'hita avec berakha et n'aura pas besoin d'aucune vérification. En effet, **si elle est capable de nager à contre-courant, elle prouve par là qu'elle est en parfaite santé.**

Nous pouvons comprendre, à partir de cette Halakha, qu'il en est de même pour nous. **Si nous nous laissons emporter par le courant de la société, c'est un signe de faiblesse, de fracture, physique ou morale.**

Si par contre, nous nageons à contre-courant d'une société qui cherche à détruire notre identité et notre véritable raison de vivre, c'est le signe

d'une totale maîtrise de soi et d'une parfaite santé tant physique que morale. Nous agissons alors comme des Hommes.

Rav Amnon Its'hak Chlita illustre ce concept par une petite histoire:

Un homme a commis un meurtre, il est appelé au tribunal pour se faire juger. Le juge le regarde et lui propose un marché. Si maintenant, devant toute l'assemblée présente, le coupable avoue sa faute, promet de ne plus causer de tort à personne, de ne plus commettre de crime et pleure pendant un quart d'heure, il sera acquitté de toutes ses fautes et pourra rentrer chez lui. Évidemment, le condamné se met à pleurer. **Il se confesse et commence à se repentir.** Mais soudain, il aperçoit dans l'assemblée ses amis, sa bande, ses compagnons dans les mauvais coups.

Ses amis le regardent et commencent à se moquer de lui, ils le traitent de **« dégonflé », de pleurnichard** et lui disent : **« Sois un Homme ! »** Notre condamné reprend alors son souffle, arrête son mea culpa et essuie ses larmes. Le juge le regarde et lui demande **pourquoi ce changement d'attitude.** Cela fait déjà 8 minutes qu'il pleure, la moitié du parcours est effectuée ! Rien à faire, il ne veut plus continuer. Alors le juge rend son verdict et notre condamné passera les 25 prochaines années en prison. Ses amis sont fiers de lui, ça c'est un Homme !

Mais cet homme a-t-il fait preuve de courage ou de stupidité? Il a voulu faire le beau et jouer les rebelles mais qu'a-t-il gagné? Sa perte...

Il est parfois louable de jouer les rebelles, mais il faut être rebelle parmi les rebelles!

Savoir dire non : « Non merci, je ne fume pas... Non, je ne travaillerai pas pour des escrocs... Vendredi soir, je ne sors pas car je suis chomer Chabbat... Non, je ne mange pas dans ce restaurant car il n'y a pas de Teoudat Cacherout... » Dans tous ces cas, **« non » n'est pas un signe de faiblesse mais de bravoure.**

Le contre-courant de la société représente en fait la normalité du Juif puisque la société nous entraîne à contre-courant de notre Torah.

Par exemple, nous entendons très souvent : « Qu'est-ce tu écoutes comme musique ? De la musique normale... c'est-à-dire jazz, rap, rock ? Mais est-ce vraiment normal pour un Juif ?

« Vois ! Tout le monde a reçu la même Torah, mais après 120 ans, nous seront seuls chacun face à nos actions passées. Soyons des Hommes, des vrais, des Juifs, des Tsadikim et nous serons bénis selon la promesse Divine.

Rav Mordékhai Bismuth

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de **Albert Avraham et Denise Dina. CHICHE** Qu'Hachem leur accorde Briout Brakha vé Atslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina** Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna** Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde

La réussite spirituelle et matérielle de tout Am Israël avec la santé, joie et sérénité dans les voies de la Torah.



ELLOUL, LA GRANDE ÉVASION

Le mois d'Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur de meilleures bases. Certes, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, toute l'année ! Mais Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons du jour de notre Jugement, Roch Hachana.

C'est pour cela qu'il est conseillé de procéder méthodiquement, en passant en revue tous nos actes passés. Gardons à l'esprit qu'il n'existe pas de « Téchouva Grande Vitesse » ; ce serait le meilleur moyen de **dérailler**. En cette période plus propice pour examiner sa conduite, on consacrerait plus de temps et d'attention dans l'étude de la Torah, dans l'accomplissement des Mitsvot et dans le perfectionnement de nos traits de caractère. **En quoi est-il plus propice ?** Le Rav Pinkus nous l'expliquons à travers la parabole suivante :

Une famille déménagea dans une autre ville en quête d'un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Bien entendu, ils font appel à une entreprise de déménagement qui prendra en charge l'opération avec son camion muni d'un élévateur. Après avoir fixé la date, **l'entreprise demanda à la famille que tous les cartons soient prêts à cette date**. La famille se mit donc à la tâche, et tria et emballa ses affaires, carton après carton. Il fallait préparer un **maximum de cartons** et démonter les meubles, car tout objet qui ne serait pas emporté le jour du déménagement par le camion devrait être pris **ensuite sans aucune aide**, au prix d'innombrables allers-retours. Hakadoch Baroukh Hou nous offre une « **entreprise de déménagement** » pour partir vers un nouvel environnement, meilleur et plus saint. Les déménageurs nous aideront à nous déplacer et à nous élever. À nous d'être prêts, **car une fois les déménageurs partis, tout sera beaucoup plus difficile...**

Dans le livre de Amos (3;8), nous lisons le verset suivant : « **Le lion rugit, qui n'aurait pas peur ?** / אַרְיֵהוּ - שֶׁאֵג - מִי - לֹא - יִירָא ».

Le mot hébreu **lion-אַרְיֵה** forme les initiales de אֱלּוּל/Elloul, רֹאשׁ-הַשָּׁנָה/Roch Hachana, יוֹם כִּיפּוּר/Yom Kippour, et הוֹשַׁעְנָה רַבָּא/Hochaâna Raba. Le verset demande donc : **le lion (Elloul, Roch Hachana...) rugit, qui n'aurait pas peur ! ? De quel peur s'agit-il ?** On peut comprendre que Roch Hachana éveille la crainte, car c'est le jour du jugement ; Yom Kippour aussi, car c'est la fin du jugement, ainsi que Hochaâna Raba qui est la signature finale du jugement. Mais en ce qui concerne **Elloul, pourquoi avoir peur ? N'est-il pas le mois de la clémence et de la miséricorde ?**

Il faut savoir que ces jours-là, y compris tout le mois d'Elloul, sont des jours à double tranchant. En effet, comme ce sont des jours propices à la Téchouva et qu'une voie nous est ouverte pour progresser et fuir nos fautes, si nous restons inactifs, l'accusation contre nous sera plus forte. Ainsi l'explique Rabénou Yona dans son œuvre « Chaareï Téchouva » : « **L'un des bienfaits qu'a accordé Hachem à Ses créatures est celui de leur avoir préparé une voie leur permettant de s'élever au-dessus de l'abîme de leurs actes et de fuir le piège de leurs fautes, un chemin par**

lequel se préserver de la destruction et détourner de soi la colère divine... » Cette voie est celle de la Téchouva comme il est dit (Jérémie 3;22), « revenez enfants rebelles, Je guérirai vos égarements ». Rabénou Yona poursuit en affirmant que le châtement du fauteur qui tarde à se repentir s'alourdit chaque jour. En effet, puisque que le fauteur est conscient d'être l'objet de la colère de D.ieu et connaît une voie de refuge, mais persiste dans son mauvais comportement, il montre qu'il ne craint pas la colère divine ! C'est pour cette raison que son cas s'aggrave de jour en jour.

Pour exprimer cela, il rapporte cette parabole extraite du Midrach (Kohélet Rabba 7;15) : **une bande de malfaiteurs emprisonnés dans les prisons du roi** décidèrent de s'échapper en creusant un tunnel depuis leur cellule. Le grand jour arriva, et tous prirent la fuite par ce souterrain, sauf un qui décida de rester tranquillement dans sa cellule.

Le lendemain matin, **le geôlier découvrit le tunnel et la fuite des détenus**. Lorsqu'il vit le prisonnier seul dans la cellule, il se mit à le battre en lui criant : « **Sot que tu es ! Le tunnel est devant toi, pourquoi ne t'es-tu pas enfui ?** » D.ieu nous préserve de penser qu'on encourage les prisonnier à s'évader... Mais une question se pose tout de même : **en ne s'évadant pas, ce brave homme désirait ne pas causer de tort au roi, aussi c'est une récompense qu'il aurait du recevoir plutôt que des coups !**

Au contraire ! **En restant dans sa cellule, il a montré que le châtement royal n'était pas si terrible que cela et qu'il préférerait rester dans sa cellule...**

Ainsi en est-il pour **quiconque ne se repent pas, qui n'emprunte pas le tunnel creusé par Hakadoch Baroukh Hou Lui-même !** Car Hachem désire notre retour comme nous le disons dans les séli'hot : « **Car Ta main droite est tendue pour recevoir les repentis** - כִּי-יָמִינְךָ-פְּשׁוּתָהּ-לְקַבֵּל-שׁוֹבִימִים ». **Ne pas faire Téchouva est donc une preuve de mépris envers le cadeau du Tout-Puissant !**

Nous comprenons mieux à présent pourquoi il faut trembler en ces jours « redoutables » : durant 40 jours, **le tunnel ouvrant vers la voie de la vie est devant nous, gardons-nous de nous endormir !**

La Téchouva est un élixir de vie offert par D.ieu Lui-même, et pas un effort ingrat imposé par les rabbins. **La Téchouva nous offre la vie ; pourquoi se la refuser ?**

Lorsqu'un médecin nous prescrit un médicament, il prend en compte notre âge, notre poids, nos allergies et notre état de santé. Au moment d'avaler le cachet, nous avons entièrement confiance en notre médecin, car nous savons pertinemment que grâce à ses études et sa sagesse, son choix est le bon. **Si nous pouvons faire confiance à un être humain pour avaler des cachets, nous pouvons de toute évidence faire confiance au Maître du monde !**

Béatslakha!

Extrait de l'ouvrage « Séli'hot, une invitation à la Téchouva » disponible en téléchargement libre sur notre site ovdhm.com

UN OUVRAGE INÉDIT ET INDISPENSABLE

Ani lédodi védodi

Séli'hot

N'attendez pas la dernière minute, commandez-le dès à présent en ligne

www.OVDHM.com

- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages

OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com